

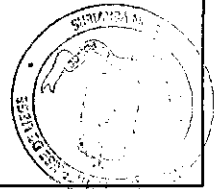


Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Tribunal de l'entreprise de Liège

Division Verviers

- 4 MAI 2023

Le greffier
GrefféRéserve
au
Moniteur
belge

23064390

N° d'entreprise : 0699 671 490

Nom

(en entier) : **TRAITEX HOLDING**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société Anonyme**Adresse complète du siège : **Rue de Limbourg, 145 - 4800 VERVIERS****Objet de l'acte : Nomination**

Extrait de l'approbation statutaire unique du 24/04/2023

[...]

Résolution 5 - Renouvellement du mandat des administrateurs

Après délibération, l'assemblée générale décide de renouveler le mandat d'administrateur de Mr Benjamin SIMONIS, domicilié Avenue Roger Vandendriessche 29 à 1150 Woluwé-Saint-Pierre et de Mr Frédéric SIMONIS, domicilié Rue du Bosquet, 32 à 4317 Les Waleffes, pour une durée de 5 ans venant à échéance lors de l'assemblée générale ordinaire de 2028.

Mr Frédéric SIMONIS est nommé Président du Conseil d'administration pour une durée de 5 ans venant à échéance lors de l'assemblée générale ordinaire de 2028.

L'assemblée générale décide également de renouveler le mandat d'administrateur de la SCRL Capital et Croissance (0890.073.384), dont le siège social se situe PAE du Wex, Rue de la Plaine 11 à 6900 Marche-en-Famenne, pour une durée de 6 ans venant à échéance lors de l'assemblée générale ordinaire de 2029.

Cette décision est prise à la majorité des voix.

Résolution 6 - Nomination administrateurs

Sur proposition du conseil d'administration, l'assemblée générale décide de nommer aux fonctions d'administrateurs la SRL Simonis Food Consulting (0780.979.068) représentée par Monsieur Julien SIMONIS (NN 79.03.13-359.58), dont le siège social est situé Rue de Haerne 158 à 1040 Bruxelles et la SRL MSP1 (0753.421.071) représentée par Monsieur Olivier MARTIN-SCHMETS (NN 62.12.09-335.05), dont le siège social est situé Rue du Château de Graaf 48 à 4850 Montzen. Ces mandats prendront effet à compter de ce jour et prendront fin lors de l'assemblée générale de 2028.

Cette décision est prise à la majorité des voix.

Résolution 7 - Pouvoirs à conférer en vue de l'exécution de ce qui précède

L'actionnaire unique confère tous pouvoirs à chacun des administrateurs et à Monsieur Jean-Michel COLLARD, expert-comptable, représentant la SCOMM Jean-Michel COLLARD, administrateur délégué de la SA AXIOME, ayant ses bureaux Avenue du Parc, 40 à 4650 CHAINEUX, chacun agissant seul avec faculté de substitution, en qualité de mandataire aux fins d'exécuter les résolutions qui précèdent, et notamment procéder aux éventuelles publications aux Annexes du Moniteur belge et effectuer toute modification des données de la Société auprès de la Banque Carrefour des Entreprises et des guichets d'entreprises.

[...]

Pour extrait certifié conforme à l'original,

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

Réservé
au
Moniteur
belge



Jean-Michel COLLARD, expert comptable
représentant la SComm Jean-Michel COLLARD
Administrateur délégué de la SA AXIOME
Mandataire

Déposé en même-temps : Approbation statutaire de l'actionnaire unique

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 15/05/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).